

Augmentation de capital annoncée

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT -

Siège social : Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis-

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 17 mai 2013, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration du 12 avril 2013, d'augmenter le capital social d'un montant de 4 000 000 de dinars par incorporation de réserves, par l'émission de 4 000 000 d'actions nouvelles gratuites, de nominal 1 dinar chacune, pour le porter ainsi de 76 000 000 de dinars à 80 000 000 de dinars.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réaliser ladite augmentation de 4 000 000 de dinars, par incorporation d'une partie du « Compte Spécial d'Investissement » et l'émission de 4 000 000 d'actions nouvelles gratuites de nominal 1 dinar chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix-neuf (19) actions anciennes, avec entrée en jouissance au 1^{er} janvier 2012. Le capital sera ainsi porté de 76 000 000 de dinars à 80 000 000 de dinars.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1^{er} janvier 2012.

Cotation en bourse :

Les droits d'attribution seront détachés et négociés en Bourse à partir du 28 mai 2013.

Bénéficiant du paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2012, les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du 28 mai 2013, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du 28 mai 2013.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du 28 mai 2013.